

**ANR au 30 juin 2015 : 8,14 € par action
après détachement du dividende**

Paris, le 30 juillet 2015 : Turenne Investissement publie ce jour son actif net réévalué (ANR) au 30 juin 2015 et fait un point sur son activité depuis le début de l'année.

Au 30 juin 2015, la Société présente un ANR de 33,9 millions d'euros (part des commanditaires), soit 8,14 € par action. En tenant compte du détachement de dividende (0,24 € par action) effectué le 4 juin dernier, l'ANR affiche une légère progression (+1%) par rapport à l'ANR au 31 mars 2015 (8,29 €).

L'ANR au 30 juin 2015 laisse apparaître une décote de 42% par rapport au dernier cours de Bourse (4,72 € au 29 juillet 2015).

Au 30 juin 2015, l'actif de Turenne Investissement est composé de :

- ◆ Portefeuille de participations : 29,7 millions d'euros, soit 87% de l'actif net ;
- ◆ Disponibilités et valeurs mobilières de placement : 4,23 millions d'euros placés dans des fonds monétaires et obligataires, soit 13% du portefeuille.

Un premier semestre dynamique

Afin d'accroître la visibilité et la liquidité de son titre, Turenne Investissement a transféré ses actions sur le compartiment C d'Euronext le 12 juin dernier. Par ailleurs, la politique d'acquisition dynamique se poursuit avec deux nouveaux investissements durant le premier semestre.

La Société a investi 2,3 millions d'euros dans Bien à la Maison (« BALM ») afin de lui permettre de réaliser l'acquisition de la société Domifacile et de s'imposer comme le deuxième acteur de l'aide à domicile en France.

Fin avril, Turenne Investissement a réinvesti 0,2 million d'euros en obligations convertibles dans le groupe de Log'S, spécialisé dans la logistique.

Un démarrage du second semestre très porteur

Deux opérations ont eu lieu au cours du mois de juillet. Tout d'abord, Turenne Investissement a réalisé son entrée au capital de la société Louandre qui vient de racheter l'hôtel Mercure Nice Centre Notre Dame, hôtel de 198 chambres au cœur de la ville de Nice.

Par ailleurs, la société a réalisé la cession de sa participation au sein de la société Cevino Glass, société de transformation et d'installation de produits verriers, située dans le département du Nord, dans le cadre d'un LBO secondaire. Cette cession permet à Turenne Investissement de réaliser un multiple de 2,2 et un TRI de 27% sur 3 ans et au dirigeant de réorganiser la géographie du capital.

Confiant dans le potentiel de Cevino Glass, Turenne Investissement s'engage dans le nouveau LBO à hauteur de 600k€, aux côtés du dirigeant et des principaux cadres, de Nord Capital Investissement, et de plusieurs co-investisseurs.

Agenda prévisionnel :

- ◆ 30 septembre 2015 : Comptes semestriels
- ◆ 30 octobre 2015 : ANR au 30 septembre 2015



A PROPOS DE TURENNE INVESTISSEMENT

Turenne Investissement a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la distribution spécialisée, l'industrie innovante, les services et la santé.

Composition du portefeuille :

Les actifs financiers de Turenne Investissement sont répartis au sein de 19 sociétés et 1 FPCI dans des secteurs stratégiques :

Santé :

- ◆ *Bien à la Maison*, acteur français de l'aide à domicile ;
- ◆ *Aston Medical*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- ◆ *Menix (Dedienne Santé, Serf et Tekka)*, nouveau leader français de l'implantologie médicale (hanche, genou et kits ancillaires) grâce à la reprise des actifs de la société Tekka ;
- ◆ *Clinidev*, hospitalisation à domicile ;
- ◆ FCPR Capital Santé I, FCPR géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

Développement durable :

- ◆ *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets ;
- ◆ *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam et Mecj ;
- ◆ *Solem*, spécialiste de la production de programmeurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance.

Services externalisés :

- ◆ *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- ◆ *Globe Diffusion*, spécialiste du marketing terrain ;
- ◆ *Idé Groupe*, leader français des services d'infographie à destination des medias papiers et électroniques ;
- ◆ *Log-S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail ;
- ◆ *Mediastay*, spécialiste de « performance marketing ».

Distribution spécialisée :

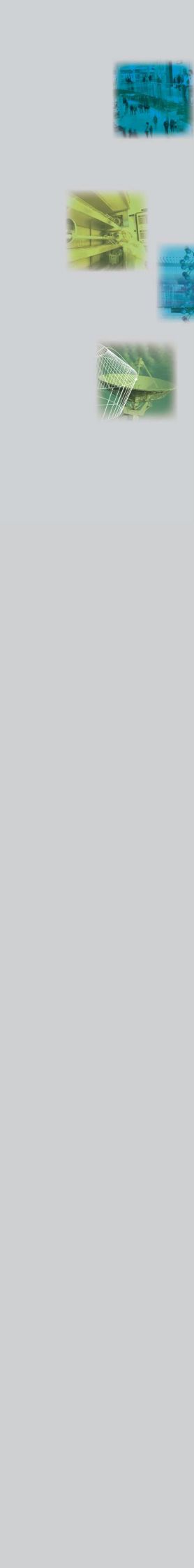
- ◆ *Carven*, distributeur de prêt-à-porter sous la marque Carven ;
- ◆ *Alvène* : leader français de la fabrication et commercialisation des hottes et plafonds filtrants pour cuisine ;
- ◆ *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount.

Industrie innovante :

- ◆ *Cevino Glass (Le Kap Verre et les Miroiteries Dubrulle)*, spécialiste de la transformation de verre plat et la pose de vitrage.
- ◆ *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation.

Hôtellerie :

- ◆ *Mercurie Metz Centre et Novotel Nancy Ouest* : établissements 4 étoiles membres du Groupe Accor (acquisitions murs et fonds de commerce avec contrat de management)



Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR

Contacts

Turenne Investissement

François Lombard
Mathilde Graffin
Tél. : 01 53 43 03 03

ACTUS finance & communication

Jean-Michel Marmillon
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
jmmarmillon@actus.fr

Caroline Lesage
Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 79
clesage@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.